Carte Nationale d'Identité (CNI)

La mairie de Vétheuil ne délivre plus de Carte Nationale d'Identité depuis le 22 février 2017. Les demandes doivent être faites auprès de l'une de 2 300 communes équipées du dispositif de reccueil. Vous pouvez également préparer votre demande en ligne sur le site suivant https://ants.gouv.fr/

Comment procéder ?
Pour obtenir une carte d'identité, il faut être de nationalité française. La présence de la personne concernée, mineure ou majeure, est requise lors du dépôt de la demande. Les mineurs doivent être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale. Celle-ci devra présenter sa propre pièce d'identité.
La durée de validité d'une carte d'identité est de 10 ans.

Pièces justificatives

- Formulaire de demande de carte nationale d'identité. Ce formulaire ne peut être téléchargé. Il est à demander en mairie.
- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes
- Justificatif de domicile
- Passeport récent ou acte de naissance
- En cas de perte ou de vol : déclaration de vol ou de perte, timbre fiscal de 25€.

Liens utiles
Plus d'infos sur le site Service public
Déclaration de perte de carte d'identité
Suivre une demande en ligne de carte d'identité
Préparer votre demande sur le site de l'ANTS
Liste des mairies du Val-d'Oise délivrant des CNI et des passeports biométriques